

Mobilité durable

Exemple de bonnes pratiques

Démarches et outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais

Le Plan de Déplacements de Zone

- Transports et mobilité
- Nord-Pas de Calais



Organismes

Carvin Entreprises

Partenaires

SMT Artois Gohelle

ADAV

Communauté d'agglomération
d'Hénin-Carvin,

Communes

Association « Le petit monde de
Siméon »

ADEME – Direction régionale NPdC
Conseil régional NPdC

Bilan « Développement durable »

Une efficacité forte pour ce type de
projet grâce aux économies d'échelle
qui sont réalisées

Date de mise en œuvre :

2009

Pourquoi agir ?

Le Plan de Déplacements de Zone (PDZ) est une démarche partenariale impliquant entreprises, gestionnaires de zones et institutions publiques locales. Le principe de la mise en œuvre partenariale et collective est un moyen efficace pour obtenir des résultats concrets à l'échelle d'une zone ou d'un par d'activité.

Au niveau des entreprises, le PDZ est le garant d'une réelle écoute de la part des collectivités territoriales, pour une amélioration significative des offres publiques de transports, ainsi que l'amélioration et la sécurisation des aménagements aux abords des sites. La mutualisation des moyens d'analyse et de mobilisation des salariés, est aussi un facteur d'optimisation des finances, du temps passé et de la capacité à développer des solutions efficaces (cofinancement des bureaux d'études, copilotage du PDZ, mise en place de centrales d'achat, etc.).

Pour les Autorités Organisatrices des Transports, c'est l'assurance d'une rentabilisation de leurs efforts financiers, techniques et d'une gestion cohérente des sollicitations des employeurs.

Pour finir, il est bon de rappeler que le poids des effectifs concernés par les plans de déplacements, est décisif aux yeux des institutions qui attribuent les aides financières ou les subventions.

En résumé, un PDZ :

- Facilite le dialogue avec la collectivité ;
- Génère des économies d'échelle ;
- Fédère autour d'un projet commun ;
- Renforce l'émulation entre entreprises ;
- Accroît la visibilité du projet.

MOBIPARCS

OPTIMISONS LES DÉPLACEMENTS
CCI GRAND LILLE

Les PDZ en Nord-Pas-de-Calais

En Nord-Pas-de-Calais, on dénombre plusieurs initiatives* s'inscrivant dans une logique de PDZ. Comme par exemple, les démarches portées par Carvin Entreprises, Delta 3, le SIZIAF, Ecopal et la CCI Grand Lille. Pour ces 5 initiatives, ce sont quelques 680 entreprises ou administrations et environ 33 000 salariés qui sont concernés par un plan de déplacements de zone. Il est envisageable qu'à moyen terme de nouvelles initiatives de ce type émergent sur la région, notamment grâce à la montée en puissance de la démarche expérimentale « Mobiparcs® » menée par la CCI Grand Lille. Concrètement, une boîte à outils est disponible pour les gestionnaires de zones d'activité et a pour objectif de leur apporter un soutien méthodologique pour la mise en place d'un plan de déplacements. Cet outil propose des questionnaires d'enquête, des kits d'information et de communication, des contacts et des ressources documentaires.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter [Houda Adalberon-Majdoub](#) ou regarder la [vidéo de lancement de MobiParcs](#).

* Enquête réalisée dans le cadre de l'étude « Etat de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en Nord-Pas de Calais »

Enseignements

- 1/ Travailler avec un noyau dur d'entreprises dans l'optique de mobiliser ultérieurement les autres ;
- 2/ Se concentrer sur des actions mutualisables ;
- 3/ Nommer un référent par entreprise pour qu'il porte le projet en interne ;
- 4/ Expérimenter les actions sur un groupe restreint d'entreprises pour ensuite essayer.

Focus : les évolutions futures du plan d'actions

Le projet actuel porte exclusivement sur le périmètre domicile travail. A terme, Carvin Entreprise souhaite faire évoluer son PDZ pour proposer à ses adhérents des actions de mutualisation portant sur le périmètre des déplacements professionnels (mutualisation de véhicules professionnels) et sur le périmètre des livraisons (groupement d'achat).

Ce qu'ils en disent

« Il est capital de ne pas attendre que toutes les entreprises soient prêtes à réaliser telle ou telle action, il faut travailler avec celles qui veulent s'engager pour démontrer les bénéfices de l'action et inciter ensuite les autres entreprises à s'engager »

Denis Rousseau.

Le PDZ piloté par Carvin Entreprises

CARVIN Entreprises est une association qui défend les intérêts des entreprises de 7 zones d'activité limitrophes. Ces zones d'activité sont situées au Nord de Lens sur les communes de Carvin, Libercourt et Oignies. L'association compte actuellement 130 adhérents sur les 200 entreprises présentes sur les 7 zones d'activités (95% de ces structures sont des TPE / PME).

Les thématiques abordées et traitées par l'association sont pluridisciplinaires et s'inscrivent toutes dans une logique de mutualisation (gestion des déchets, groupements d'achat, mobilité...).

C'est dans ce cadre qu'en 2009, la question du PDZ c'est posée. En effet, lors d'une des assemblées trimestrielles, il a été fait le constat de 3 problèmes majeurs :

- Accès aux zones d'activité particulièrement dangereux ;
- Problème de circulation et d'engorgement aux heures de pointes ;
- Impossibilité de se déplacer via des modes de transports dits « doux ».

Face à ces 3 problèmes, l'association a choisi de mettre en place un plan de déplacements de zones et de proposer aux entreprises volontaires un appui technique.

Pour élaborer le plan de déplacements, Carvin Entreprises a comme à l'accoutumé mis en avant la logique partenariale et la nécessité d'appréhender ce projet de manière collective. Cela lui a permis de :

- Réaliser des économies d'échelle en mutualisant les moyens ;
- D'accroître la prise en considération de ses demandes par l'AOT en parlant d'une voix unie au nom de toutes les entreprises.

Concrètement, 20 entreprises ont servi de « structures tests » pour construire le diagnostic et pour définir le plan d'actions (ces deux étapes ont été réalisées par un prestataire).

Fin 2012, ce sont 120 entreprises adhérentes à l'association qui participent au PDZ.

L'animation du PDZ par Carvin Entreprises

Ce projet s'inscrit à tous les niveaux dans une démarche partenariale et collective, que ce soit à l'échelon des 7 zones d'activité au travers de l'approche collaborative des entreprises mais aussi et surtout au travers des partenariats tissés avec les différents acteurs pour réaliser les actions du PDZ :

- Promotion du covoiturage avec le SMT Artois Gohelle ;
- Promotion du vélo avec l'ADAV ;
- Promotion des transports en commun avec Tadao ;
- Création d'une crèche avec « Le petit monde de Siméon » ;
- Aménagements routiers avec les communes et l'agglomération.

La mise en place de chacune de ces actions, est systématiquement passée par une phase d'expérimentation avec un noyau dur d'une demi-dizaine d'entreprises et, dans un second temps, par une phase d'essaimage (communication et / ou bouche à oreille).

Au quotidien, le PDZ bénéficie d'un suivi d'activité régulier (état d'avancement réalisé tous les 3 mois lors des assemblées générales de l'association) et de la mise en place d'une communication large auprès de toutes les entreprises des zones d'activité (distribution de flyers, installation de panneaux en entrée de zone...).

Pour aller plus loin

www.pdie-carvinent.e-monsite.com

Contact

Denis Rousseau, Directeur, Carvin Entreprises
dr@carvin-entreprises.org